

ELECTIONS PROFESSIONNELLES CE / DP du 26 AVRIL 2016



Le 26 avril prochain, vous allez voter pour élire vos Délégués du Personnel et vos représentants au Comité d'Entreprise pour les 3 prochaines années. La **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** présente des **candidats qui vous ressemblent** pour siéger au Comité d'Etablissement, et être vos Délégués du Personnel. Dapes, Dapes adjoints, Chargés de mission, Techniciens experts, RRA, REP, DTD, Chefs de service... Et actuellement en poste.

À la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, nous affichons la volonté de réconcilier **le syndicalisme réformiste, efficace, responsable et constructif** et le sens de l'intérêt général. Rappelez-vous... Le progrès social a toujours été induit par les revendications portées par les organisations syndicales pour améliorer la vie et les conditions de travail des salariés.

Une organisation syndicale pèse d'autant plus dans les négociations qu'elle représente un maximum de salariés. Plus vous serez nombreux à voter pour la CFE-CGC, plus elle sera forte et en capacité de défendre vos intérêts. Techniciens, Experts, Agents de Maîtrise et Cadres, comme tout salarié ayant un plan de carrière, la CFE-CGC vous concerne plus que jamais !!

CFE-CGC Métiers de l'Emploi, le syndicat qui vous ressemble, le syndicat QUI NOUS RASSEMBLE !

10 BONNES RAISONS DE VOTER CFE-CGC Métiers de l'Emploi !

1. LES SYNDICATS C'EST RINGARD

On peut penser que les syndicats ne représentent pas les salariés, sont en décalage avec les attentes. Alors il ne tient qu'à vous de **faire changer cela**. La meilleure façon c'est d'y adhérer massivement soit directement, soit **par votre vote**. Il y aura peu de représentants dans les collèges 2 et 3, alors que vos besoins sont immenses. **Donnez-vous du poids.**

2. SE SYNDIQUER C'EST TROP CHER

C'est comme une assurance : ça coûte cher jusqu'au jour de l'accident... Et dans la vie professionnelle, qui peut jurer qu'il n'aura jamais d'accident ? Alors, quand on peut assurer un risque, on peut se sécuriser dans son emploi en se syndiquant. La cotisation syndicale est déductible des impôts jusqu'à 66%. Mais si vous trouvez cela encore trop cher, alors donnez-vous une chance :

Soutenez vos représentants CFE-CGC Métiers de l'Emploi en votant pour eux aux prochaines élections.

3. VOUS N'AVEZ PAS LE TEMPS

Tout le monde court après, on n'a jamais le temps. Mais en cas de problème, on est content de trouver un syndicaliste de la **CFE-CGC dont le mandat est de prendre le temps de vous écouter et de vous aider.**

4. VOUS PREFEREZ TRAITER DIRECTEMENT AVEC VOTRE HIERARCHIE

Tant mieux, mais il peut aussi se produire que la hiérarchie en question refuse de vous écouter ou vous écoute sans vous entendre... Dans ces cas-là, le recours à un tiers délégué du personnel CFE-CGC, mieux à même de se faire entendre de votre hiérarchie, sera salutaire. Rappelez-vous que **l'union fait la force.**

5. VOUS PENSEZ QUE LES SYNDICATS SONT TROP POLITISES

Il est vrai que le caractère institutionnel, comme le discours de certaines « grandes » centrales syndicales ne donne pas une impression d'indépendance politique.

La CFE-CGC, pour sa part, défend les intérêts professionnels et sociaux des salariés qu'elle représente sans a priori politiques, philosophiques ou religieux. Cette neutralité idéologique nous semble d'autant plus nécessaire dans un établissement tel que Pôle Emploi. Notre but premier est d'anticiper et de peser sur les décisions avec, comme constante, la volonté de défense des personnels **de l'encadrement, de la maîtrise et des experts techniciens face aux évolutions de l'établissement**, et dans le respect de l'intérêt collectif.

6. FAIRE GREVE ET DEFILER DANS LA RUE, ÇA NE VOUS DIT RIEN

A priori, ce n'est pas non plus la finalité de la CFE-CGC. L'enfermement dans un discours démagogique trop fermé aux réalités politiques, économiques et opérationnelles de l'établissement décrédibilise certaines revendications syndicales. Le pragmatisme nous guide.

Cependant, lorsque l'entêtement de nos interlocuteurs l'exige, nous sommes prêts à aller « au combat ». Mais l'opposition se veut constructive à la CFE-CGC. Nos délégués syndicaux ont la volonté d'être interlocuteurs d'un dialogue social progressiste et franc pour rechercher la satisfaction des revendications que nous portons pour vous.

7. LES SYNDICATS TRADITIONNELS SONT TROP MOUS

La CFE-CGC est un **syndicat de propositions** qui prône avant tout **le dialogue et la négociation**. Parce qu'une fois qu'on s'est bien défoulé à tout refuser ou à tout casser comme nous l'avons constaté récemment avec la Classification, il n'est pas sûr du tout qu'on soit en meilleure situation par la suite pour défendre l'intérêt des salariés ! La CFE-CGC se veut force de proposition et de progrès social, elle ne pratique pas la politique de la chaise vide, l'attentisme et l'opposition systématique.

8. EN TANT QU'AGENT DE MAÎTRISE, CADRE OU EXPERT, VOUS N'ETES PAS CONCERNE PAR LE SYNDICAT

Les syndicats d'opposition ont un net parti pris en faveur des agents du premier Collège car ceux-ci constituent l'essentiel de leur base électorale. Il est clair que de « taper » sur la ligne managériale est toujours plus payant pour eux. Ces syndicats sont en contradiction permanente entre leur discours bienveillant en apparence et leur posture dans les instances représentatives du personnel. On trouve aussi des syndicats réformistes qui ratissent large, ou d'autres qui accompagnent la direction en toute complicité.

La CFE-CGC en tant que syndicat catégoriel a pour ligne d'action prioritaire de représenter, défendre et promouvoir les intérêts des Techniciens, Experts, Agents de Maîtrise et Cadres.

Avec nous, pas de double jeu, pas de démagogie, pas de faux semblant... **Et nous sommes de parole.**

9. VOUS NE VOULEZ PAS VOUS ENGAGER

Quelle tentation de se dire : « je suis au-dessus de la mêlée ! », « de toute façon, je suis serein, je vais trouver un boulot ailleurs ». Mais c'est trop tard : dès la signature de votre contrat de travail, vous vous êtes engagé. Après, vous avez le choix entre subir sans broncher ou vous associer à ceux qui rencontrent les mêmes situations que vous **et qui se sont donnés les moyens de se conforter et d'agir ensemble.**

10. AUCUN SYNDICAT N'EST EN CAPACITE DE COMPRENDRE LES CONTRAINTES ET LES DIFFICULTES DU MANAGEMENT

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a interpellé très fortement et régulièrement la DG sur la souffrance au travail des agents et notamment celle de l'encadrement.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a toujours mis au cœur de ses analyses, revendications et discussions avec la Direction, les conditions de travail des salariés de Pôle Emploi et particulièrement de l'encadrement. Elle **agit sans relâche (régionalement et nationalement) sur ce dossier.** La CFE-CGC, à travers la mise en place d'enquêtes, d'expertises et de plans de prévention, a œuvré constamment dans les établissements et au CCE de Pôle Emploi pour faire reconnaître la souffrance au travail et les Risques Psychosociaux comme principal risque auquel sont exposés les salariés à Pôle Emploi ; et à faire sortir la Direction de sa politique de déni.

Le déploiement du Document Unique RPS et des plans d'actions locaux sont un premier pas vers la prévention de ces risques, mais il n'est pas suffisant. La CFE-CGC a conscience que **beaucoup reste à faire en ce domaine** notamment pour la population Cadres et Agents de Maîtrise qui devrait relever de plans d'action spécifiques.

**A partir de 250 ou de 4A,
la CFE-CGC VOUS CONCERNE !**

Alors, si vous pensez que voter **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** est un acte concret et directement lié à votre avenir, c'est le moment de le dire haut et fort !

**VOTEZ CFE-CGC Métiers de l'Emploi !
Evidemment !**